



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 54866

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les demandes exprimées par la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers concernant les moyens alloués aux instituts de formation en soins infirmiers. En effet, la Fédération souligne qu'en dépit de l'augmentation du nombre d'étudiants, ces instituts sont confrontés à une stagnation de leurs moyens de fonctionnement (locaux, matériel, enseignants). Elle souhaiterait, par conséquent obtenir une augmentation de ces moyens afin qu'ils soient mieux proportionnés au nombre d'étudiants et que ceux-ci puissent évoluer dans des conditions d'études décentes. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54866

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2000, page 6813